



TRAVAUX SUR LA MANGROVE AU DROIT DU MEDIPOLE (ZAC DSM)

**Demande d'Autorisation relative aux écosystèmes
d'intérêt patrimonial et de dérogation relative
aux espèces protégées**

au titre du code de l'Environnement de la Province Sud
(articles 233-1 et 2 et 240-3)

SUIVI DES MODIFICATIONS

CLIENT : SECAL

NOM DE L'AFFAIRE : Travaux sur la mangrove au droit du Médipôle – ZAC DSM

REF BIOEKO : 3091

Date	CA	SUP	Observations/Objet	Version
06/2018	<input type="text"/>			V0

CONTENU DU DOSSIER

Le présent dossier, établi dans le cadre de la réalisation de travaux curatifs de la mangrove située au droit du Médiplôle sur la partie attenante à la Voie Sud de la ZAC de Dumbéa Sur Mer sur la commune de Dumbéa, porté par la SECAL, concessionnaire de la ZAC pour le compte de la Province Sud a pour objet :

- La déclaration de défrichement
- La demande d'autorisation de défrichement des terrains concernés par le projet ;
- La demande d'autorisation relative aux écosystèmes d'intérêt patrimonial
- La demande dérogation relative aux espèces protégées (ENDÉMIQUES, RARES OUMENACÉES)

➲ PIÈCE N°1 : FORMULAIRE

➲ PIÈCE N° 2 : ELEMENTS RELATIFS AU FONCIER

- Extrait cadastral
- Description des limites et coordonnées GPS

➲ PIÈCE N°3 : JUSTIFICATION DE LA QUALITE DU DEMANDEUR (collectivité publique)

- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du responsable de projet
- Copie des statuts enregistrés ou toutes autres pièces justifiant de l'existence légale de la personne morale
- Copie d'un extrait K-Bis établi depuis moins de 2 ans pour les sociétés
- Pièce(s) justifiant que le demandeur a qualité pour présenter la demande (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant, ...)

➲ PIÈCE N°4 : ELEMENTS CARTOGRAPHIQUES

- La localisation des terrains concernés et limites des milieux inventoriés
- Les limites de parcelles
- La topographie et l'hydrographie du site
- Les limites des milieux inventoriés
- Les enjeux environnementaux de la zone d'étude
- Les terrains à défricher
- Les mesures de compensation

➲ PIÈCE N°5 : ETUDE D'IMPACT ET RESUME NON TECHNIQUE

Pièce n°1

Formulaire

Direction de l'Environnement (DENV)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE D'AUTORISATION, DE DÉCLARATION ET/OU DE DÉROGATION RELATIVES AUX DÉFRICHEMENTS, AUX ÉCOSYSTÈMES ET AUX ESPÈCES PROTÉGÉES

* Cocher le(s) type(s) de démarche concernée :

Au titre des articles 431-1 et suivants du code de l'environnement de la Province Sud :

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

DÉCLARATION DE DÉFRICHEMENT

Au titre des articles 233-1 et suivants du code de l'environnement de la Province Sud :

DEMANDE D'AUTORISATION RELATIVE AUX ÉCOSYSTÈMES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Au titre des articles 240-1 et suivants du code de l'environnement de la Province Sud :

DEMANDE DE DÉROGATION RELATIVE AUX ESPÈCES PROTÉGÉES (ENDÉMIQUES, RARES OU MENACÉES)

ATTENTION

Dossier établi en deux (2) exemplaires papiers accompagnés d'une (1) version numérique à déposer contre récépissé de dépôt ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention du président de l'Assemblée de province.

Direction de l'Environnement

Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)

Centre administratif de la province Sud

Pour tout renseignement, contacter le SICIED

Tél : 20 34 00 Courriel : denv.contact@province-sud.nc

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° DE DOSSIER : _____ DATE DE DÉPÔT (jj/mm/aaaa): _____

TAMPON :

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Vous êtes un particulier

* N° de carte d'identité : _____ ou N° de passeport : _____
* Civilité : Madame Monsieur
* Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____
* Prénom(s) : _____

À joindre : copie de la pièce d'identité en cours de validité

Vous êtes une personne morale

* Raison sociale ou appellation commerciale : **SECAL**
* N° de Ridet N° RC N° RM : **0 035 204.001**
 Aucun numéro attribué

Représentant légal :

* Civilité : Madame Monsieur
* Nom de famille : **ROBINEAU** Nom de naissance : _____
* Prénom(s) : **MARIE-PAULE**

Responsable de projet (si différent du représentant légal) :

* Civilité : Madame Monsieur
* Nom de famille _____ Nom de naissance : _____
* Prénom(s) : _____
* Fonction : Directeur de projet Dumbéa sur mer & PANDA

À joindre : copie des statuts enregistrés, copie extrait K-bis récent, pièce justifiant la qualité en tant que représentant du demandeur, copie de la pièce d'identité en cours de validité du responsable de projet

* Vous êtes une collectivité publique

Oui Non

À joindre : acte habilitant le demandeur à déposer la demande

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

* Adresse de correspondance : **40, rue félix Trombe, Koutio**
Complément d'adresse : _____
Boîte postale : _____ * Commune : **Dumbéa**
* Code postal et libellé : **98 835** * Pays : **Nouvelle-Calédonie**
* Téléphone (fixe et/ou mobile) : _____
Courriel : _____ Fax : _____

SITUATION FONCIÈRE

* Localisation du ou des terrains

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales contiguës appartenant à un même propriétaire. Les informations et plans fournis doivent permettre à l'administration de localiser précisément le ou les terrains concernés par le projet.

N° de rue ou route : le long du boulevard Wamytan Rue ou route : _____
N° de lot : _____ Lotissement : _____ Quartier : ZAC DSM _____
Code postal : _____ Commune : DUMBEA SUR MER

* Références cadastrales (si le projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, merci de toutes les identifier)

Numéro d'inventaire cadastral (NIC) :

Sections cadastrales : _ DUMBEA SUR MER - FRONT DE MER _____

Superficie du ou des terrains : 87 600 _____ m²; 815 500 _____ m²; 134 965 _____ m²; 18 700 _____ m²; _____ m²; _____ m²; _____ m²; _____ m²; _____ m²

Servitudes privées d'accès : Oui Non

* Emplacement

- Sur le domaine provincial public maritime
 - À l'intérieur d'une aire protégée
 - Sur le domaine provincial (hors domaine public maritime et aire protégée)
 - Sur une zone d'aménagement concertée
 - En dehors du domaine provincial
 - Autre (à préciser) :

Plan d'urbanisme directeur (PUD)

Commune : PAZ ET RAZ DUMBEA SUR MER

Version du PUD :

2015
Zonage(s) : ZNL ET ZUL

* DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Les travaux consistent en la réalisation d'un débroussaillage du fossé sur 150m² longeant de la Save Express et du boulevard Wamytan (voie sud). Les décanteurs PR3/4/5 n'existant plus.

Le défrichement de 15 000 m² de végétation envahissante localisée sur les talus et le remblai au droit de l'exutoire principal.

La suppression du remblai au droit de l'exutoire principal pour orienter les eaux vers un fossé. Ce dernier correspond à l'aménagement principal des travaux. Ce fossé permettra d'orienter les eaux pluviales provenant des bassins versants amont vers l'exutoire principal. Celui-ci évacuera ces nouveaux débits vers la grande baie.

Le fossé sera positionné au droit du talus existant séparant la mangrove et le boulevard Wamytan.

Ces caractéristiques sont les suivantes :

- Linéaire : 170m
- Une emprise : 2.3m

Enfin, les buses existantes débouchant au niveau de la mangrove présentent une certaine obstruction sur la partie base côté mangrove. Un curage sera réalisé pour rétablir les écoulements.

* Dates prévisionnelles de réalisation du projet

____1er trimestre 2019____ pour une durée de un mois _____

TYPOLOGIE DES IMPACTS ET EMPRISE DU PROJET

* Défrichement Oui Non

(Définition : toute opération qui a pour effet de supprimer la végétation d'un sol et d'en compromettre la régénération naturelle, notamment l'enlèvement des couches organiques superficielles du sol)

* Surface d'impact du défrichement

< 10 ha

10 ha < surface < 30 ha

> 30 ha

* Caractéristique du défrichement

Terrain situé au-dessus de 600 mètres d'altitude

Terrain situé sur les pentes supérieures ou égales à 30°

Terrain situé sur les crêtes et les sommets, dans la limite d'une largeur de 50 mètres de chaque côté de la ligne de partage des eaux

Terrain situé sur une largeur de 10 mètres le long de chaque rive des rivières, des ravins et des ruisseaux

* Impact sur écosystème d'intérêt patrimonial (EIP)

Direct

Indirect

(si impact direct ou indirect, préciser le type d'EIP)

* Type(s) d'EIP concerné(s)

⇒ Forêt humide

Forêt sèche

Mangrove

Récif de plus de 100 m²

Herbier de plus de 100 m²

Aucun impact direct ou indirect sur un EIP

* Atteinte sur une ou plusieurs espèces endémiques, rares ou menacées

Oui Non

* Construction / lotissement

Oui

Non

< 3 000 m²

3 000 m² < SHON ≤ 6 000 m²

6 000 m² < SHON ≤ 20 000 m²

> 20 000 m²

SHON = _____ m²

Définition :

La surface de plancher hors-œuvre brute (SHOB) d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction.

La surface de planche hors-œuvre nette (SHON) d'une construction est égale à la SHOB après déduction :

- Des surfaces de plancher hors-œuvre des combles et des sous-sols non aménageables pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel, artisanal, industriel ou commercial,
- Des surfaces de plancher hors-œuvre des toitures terrasses, des balcons, des loggias ainsi que des surfaces non closes situées au rez-de-chaussée ;
- Des surfaces de plancher hors-œuvre des bâtiments aménagés en vue du stationnement des véhicules.)

**JUSTIFICATION D'UN INTÉRÊT DE NATURE SOCIALE OU ÉCONOMIQUE, DE MOTIF INTÉRÊT GÉNÉRAL
ET D'ABSENCE DE SOLUTION ALTERNATIVE**
(Pour les demandes relatives aux écosystèmes d'intérêt patrimonial)

En 2014, la SECAL a fait réaliser une « Étude de cadrage concernant d'éventuels travaux curatifs à mener dans la mangrove au droit du Médipôle sur le boulevard Wamythan » ; la mangrove dont l'état de fort stress avait été observée lors du suivi environnemental de la ZAC.

L'état de la mangrove mis en évidence en 2014 dans le cadre du suivi environnemental réalisé par SOPRONER caractérise les dysfonctionnements suivants:

- ⌚ Obstruction d'un arroyo naturel par les sédiments et déchets successifs qui se sont déposés dans la mangrove ;
- ⌚ Entrée massive et continue d'eau douce qui ne s'évacue plus vers la mer et apports probables d'eaux usées ;
- ⌚ Colonisation des espaces par des espèces envahissantes végétales ;
- ⌚ BILAN : Estimation de 20 ares de mangrove morte en octobre 2013.

L'étude a conclu que l'impact de ces différents facteurs ont induit une prolifération et stagnation de bactéries ne pouvant être évacuées par un effet de « chasse ». Elle serait à l'origine d'une consommation de l'oxygène et viendrait ainsi appauvrir les sols sur cette parcelle de mangrove induisant par la même occasion la mortalité de cet écosystème.

Il a donc été conclu à l'issue des réunions de restitutions et des échanges entre l'administration et la SECAL la mise en œuvre de travaux curatifs notamment au travers de la réunion 2 octobre 2017 autorisant la SECAL à réaliser la solution 1 de l'étude Soproner.

*** SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS** (*moyens, matériel utilisé, modalités d'intervention sur site, ...*)

Les travaux seront réalisés avec une pelle hydraulique à long bras afin de pouvoir réaliser le fossé sans emprise supplémentaire dans la mangrove. Les boues seront préalablement séchées avant envoi dans un centre de traitement adapté par un camion benne. Le débroussaillement sera réalisé par des débroussailleuses. Le défrichement sera soit réalisé par une pelle hydraulique soit à la tronçonneuse.

* SYNTHÈSE DES MESURES D'ÉVITEMENT, DE RÉDUCTION ET DE COMPENSATION PROPOSÉES

Mesure R1 : Chantier à faible nuisances environnementales

Les travaux étant voulu comme mesure corrective sur l'impact actuel de la mangrove de la petite baie, aucune mesure réductrice en exploitation n'est envisagée.

Seules les mesures de suivi effectuées à ce jour seront continuées (suivi annuel de la ZAC et suivi photographique satellite).

* CARACTÉRISTIQUES DE L'IMPACT DU PROJET (Pour les défrichements et les impacts sur écosystèmes d'intérêt patrimonial)

Commune	Section	Désignation ou lot	Inventaire cadastral de la parcelle et superficie	Nature de l'écosystème et/ou de la formation végétale détrichée / impactée /	Superficie à défricher ou entreprise sur le(s) écosystème(s) susceptible(s) d'être directement ou indirectement impacté(s) par les travaux, par parcelle /	Travail, installation, ouvrage ou aménagement projeté	Date prévisionnelle des travaux
DUMBEA	DUMBEA SUR MER - FRONT DE MER	14 186piè 186piè	446221- 8369 447220- 0992 447220- 0992	81A 55CA 13HA 49A 65CA 13HA 49A 65CA	Spécies envahissantes Spécies envahissantes Spécies envahissantes + herbacées	87m ² 285 m ² 105 m ²	Débroussaillage / défrichement Débroussaillage / défrichement Débroussaillage / défrichement
PS		447220- 0907	1HA 87A	Spécies envahissantes		2121 m ²	Débroussaillage / défrichement
PS		447220- 0907	1HA 87A	Rhizophoracées arborescent		17 m ²	Fossé
PS		447220- 0907	1HA 87A	Tannes		18 m ²	Fossé
Sans lot				Spécies envahissantes	303 m ²		Débroussaillage / défrichement
				Spécies envahissantes + herbacées	1089 m ²		Débroussaillage / défrichement
				Rhizophoracées arborescent	178 m ²		Débroussaillage / défrichement
				Tannes	224 m ²		Débroussaillage / défrichement

CARACTÉRISTIQUES DE L'IMPACT DU PROJET (Pour les dérogations relatives aux espèces protégées)

Nature des travaux impliquant la destruction d'un habitat ou de spécimens d'espèces protégées	Site, tracé envisagé avec indication du/des propriétaire(s) foncier(s)	Date ou périodes envisagées des travaux par habitat traversé	Nature de l'habitat	Famille	Genre	Spécies	Nombre de spécimens concernés
Débroussaillage / défrichement	Petite baie du Médipôle	1 ^{er} trimestre 2019	Mangrove et secondaire	ARDEIDAE ARDEIDAE CAMPEPHAGIDAE ACANTHIZIDAE ALCEDINIDAE MELIPHAGIDAE MONARCHIDAE RALLIDAE RHIPIDURIDAE APODIDAE PACHYCEPHALIDAE STURNIDAE ZOSTEROPIDAE ZOSTEROPIDAE	Egretta Nycticorax Lalage Gerygone Todiramphus Lichmera Myiagra Gallirallus Rhipidura Collocalia Pachycephala Aploinis Zosterops Zosterops	Egretta novaehollandiae Nycticorax caledonicus Lalage leucopygia : Gerygone flavolateralis Todiramphus sanctus Lichmera incana Myiagra caledonica Gallirallus philippensis Rhipidura albiscapa Collocalia esculenta Pachycephala rufiventris Aploinis striata Zosterops lateralis Zosterops xanthochroa	2 1 2 8 3 31 1 4 13 5 9 3 5 33

FINALISATION DE LA DEMANDE

(Cases à cocher)

* À ma connaissance, les terrains et/ou objets de la demande ont été parcourus par un incendie durant les dix années précédant celle de la présente demande
 n'ont pas

* J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande.

* J'atteste avoir pris connaissance des conditions réglementaires liées à ma demande prévues dans le code de l'environnement de la province Sud aux articles :
- 233-1 et suivants (pour les autorisations de réalisation de programme ou projet susceptible d'avoir un impact environnemental sur un écosystème d'intérêt patrimonial)
- 240-1 et suivants (pour les dérogations relatives aux espèces protégées)
- 431-1 et suivants (pour les autorisations et déclarations de défrichements)

* Fait à Dumbéa, le (jj/mm/aaaa) 07/01/2019

* Signature du demandeur :

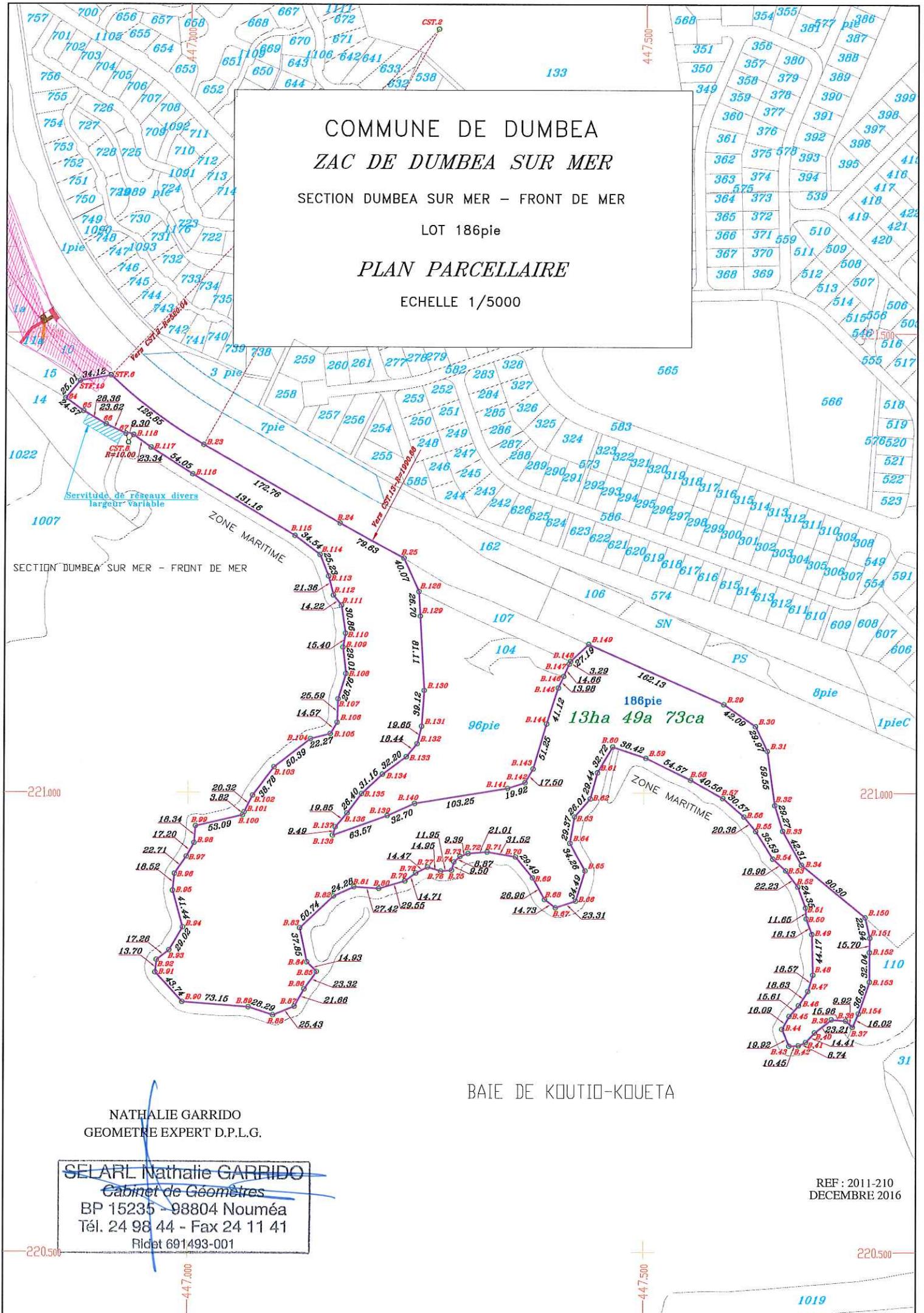
Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

*Champs obligatoires

Pièce n°2

Éléments relatifs au foncier

- Extrait cadastral
- Description des limites et coordonnées GPS



Pièce n°3

Justification de la qualité du demandeur

- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du responsable de projet
- Copie des statuts enregistrés ou toutes autres pièces justifiant de l'existence légale de la personne morale
- Copie d'un extrait K-Bis établi depuis moins de 2 ans pour les sociétés
- Pièce(s) justifiant que le demandeur a qualité pour présenter la demande (délibération du Conseil d'Administration, statuts de la société indiquant les pouvoirs du P.D.G. ou du gérant, ...) : *gérant de la société*



Société d'Equipement de la Nouvelle-Calédonie

STATUTS

Pièce n°4

Éléments cartographiques

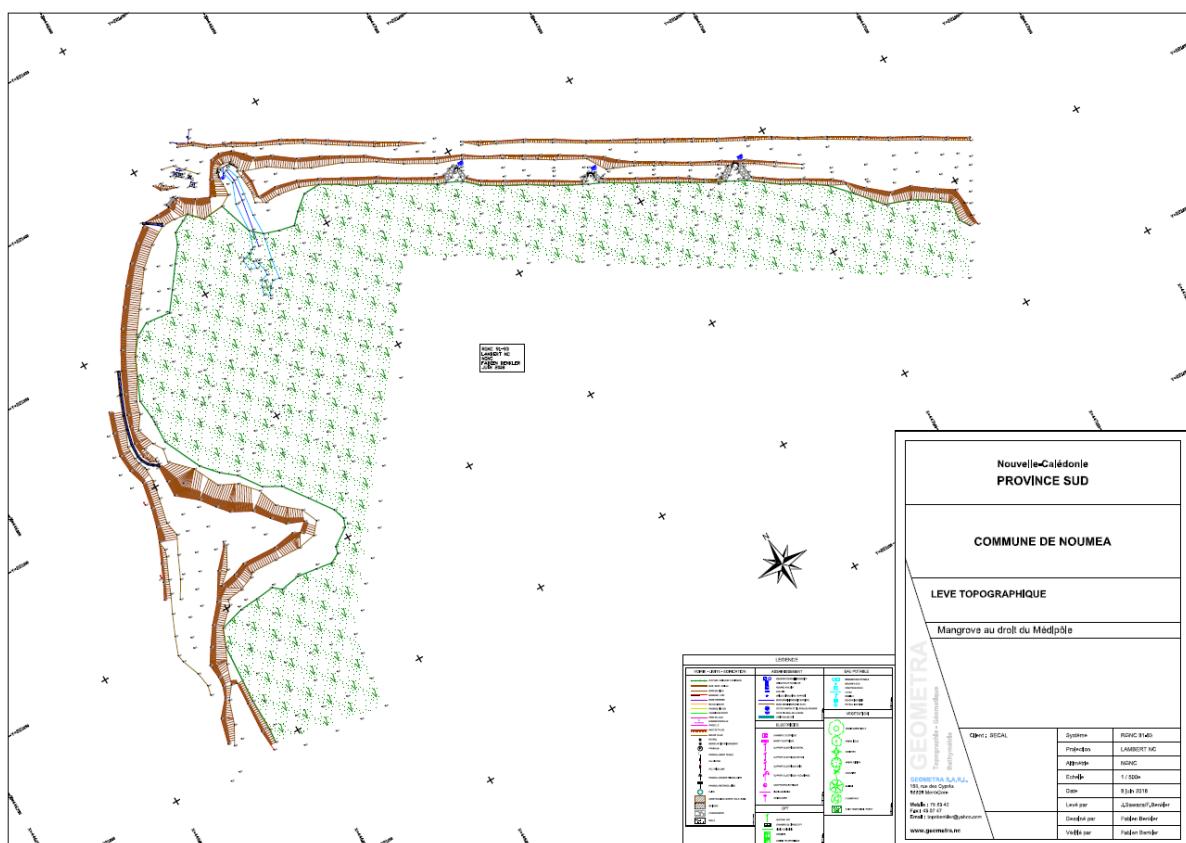
- ☒ La localisation des terrains concernés et limites des milieux inventoriés
- ☒ Les limites de parcelles
- ☒ La topographie et l'hydrographie du site
- ☒ Les limites des milieux inventoriés
- ☒ Les enjeux environnementaux de la zone d'étude
- ☒ Les terrains à défricher
- ☒ Localisation des mesures compensatoires

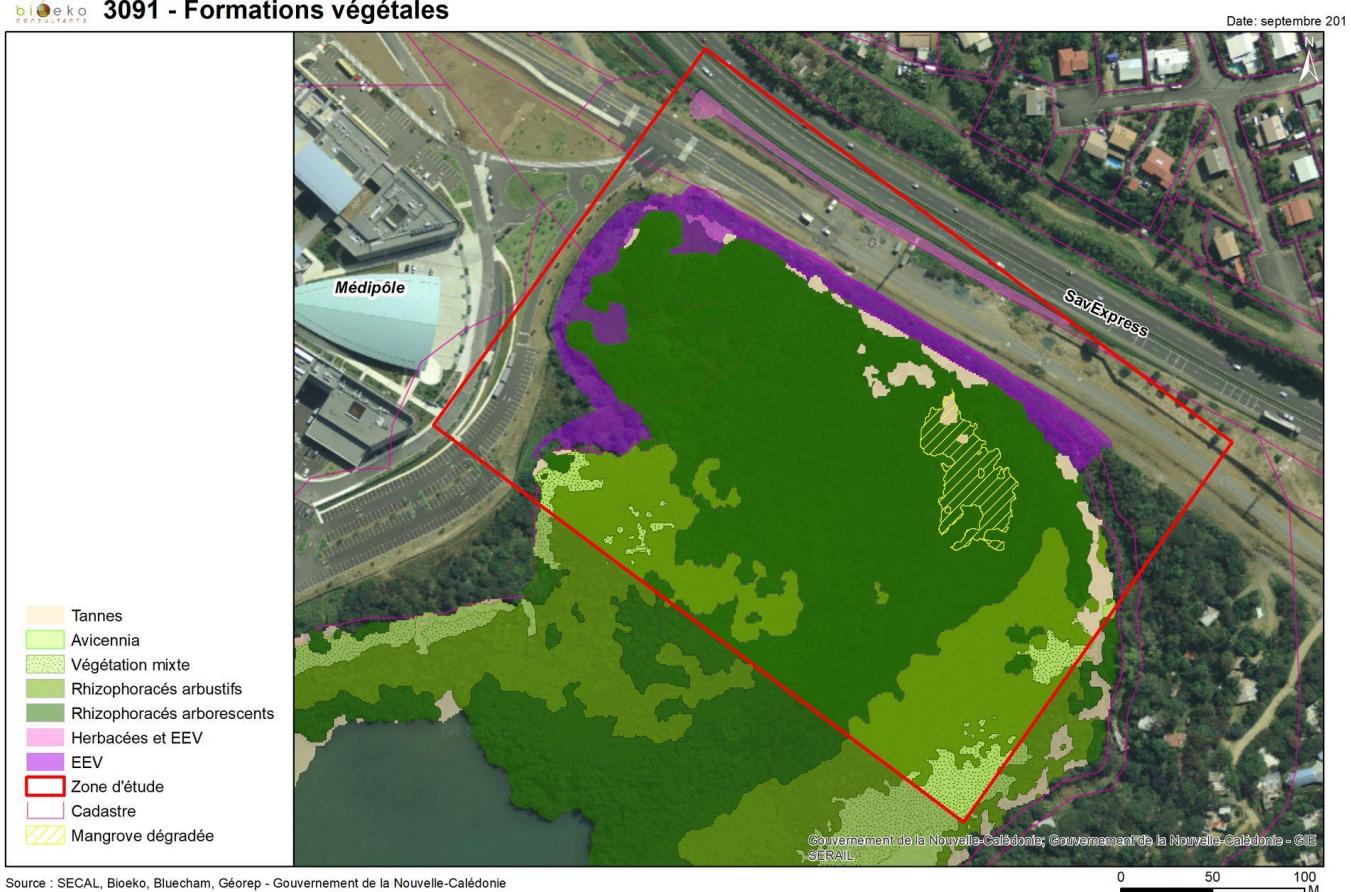
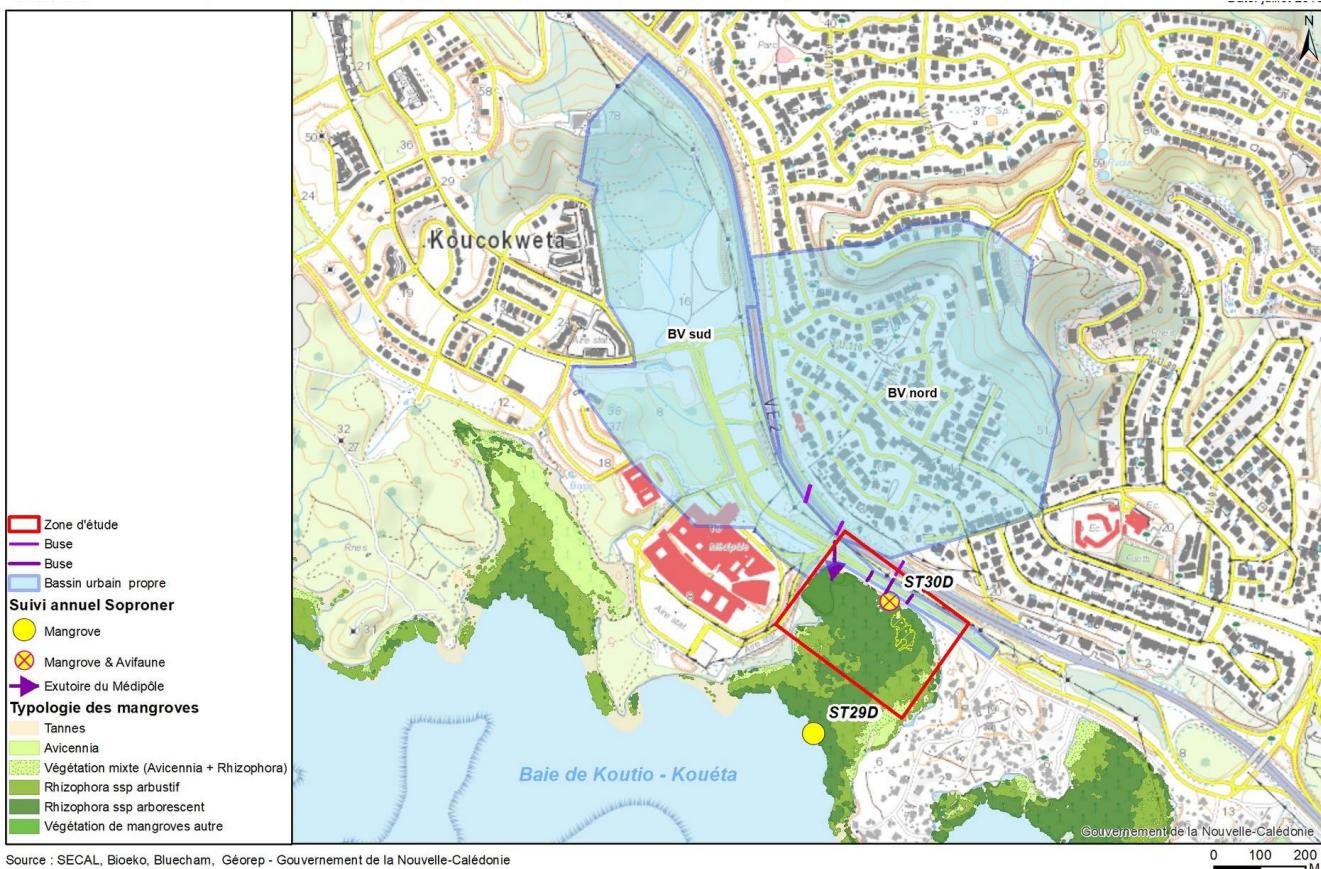
3091 - Plan de situation

Date: juillet 2018



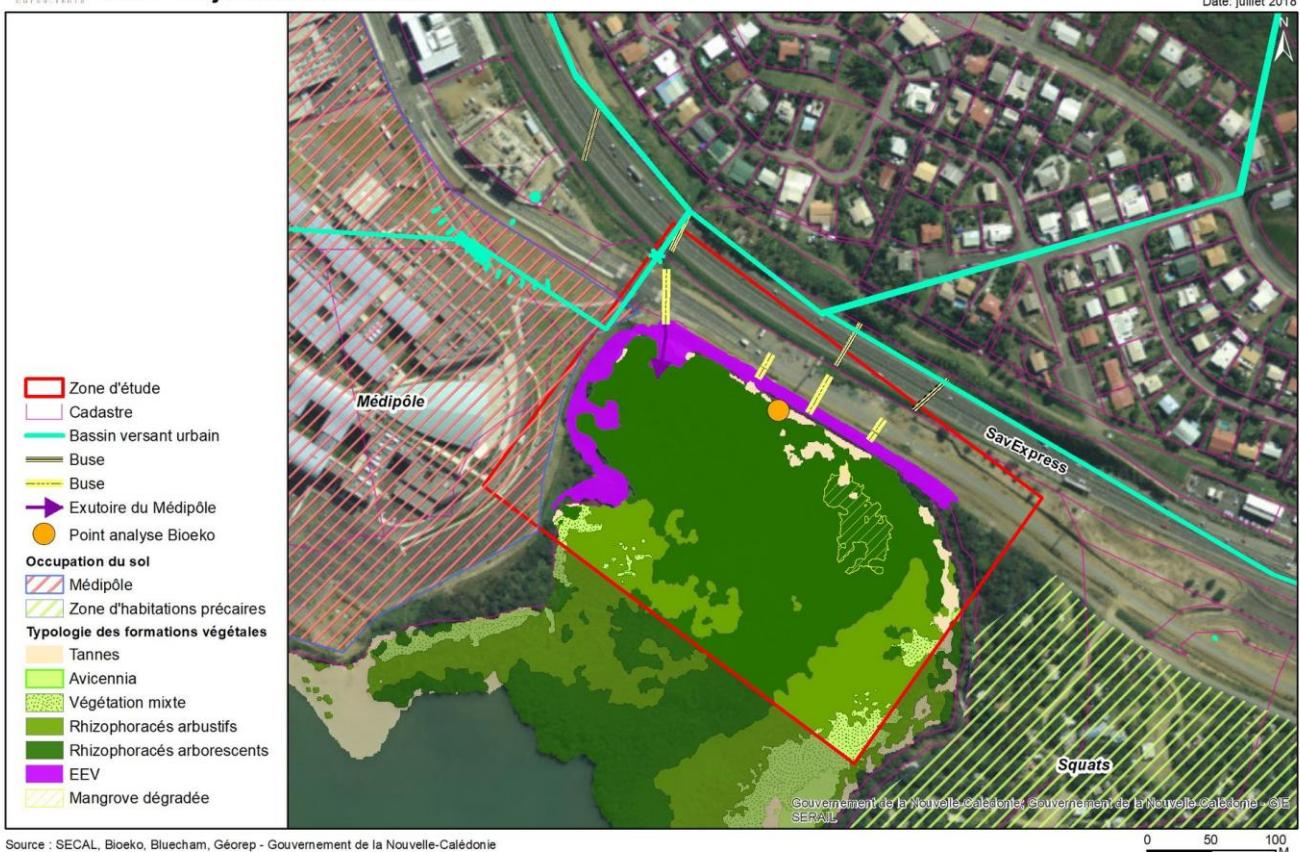
Source : SECAL, Bioeko, Bluecham, Géorep - Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie





3091 - Enjeux et contraintes

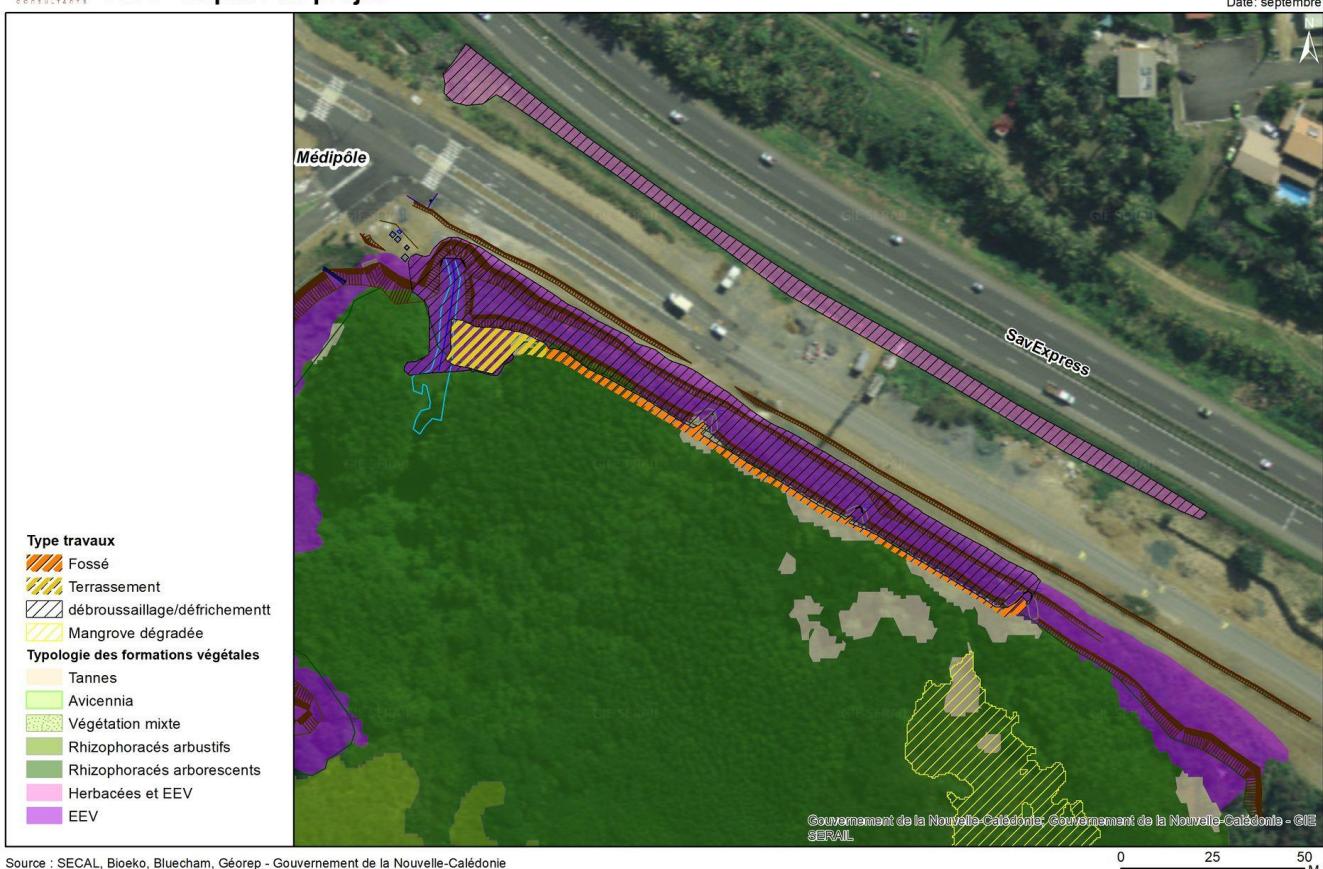
Date: juillet 2018



Source : SECAL, Bioeko, Bluecham, Géorep - Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

3091 - Impact du projet

Date: septembre 201



Source : SECAL, Bioeko, Bluecham, Géorep - Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Pièce n°5

Etude d'impact et résumé non technique